

# Plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

Webinaire régional « AuRA » - 6 mars 2024



# Préambule

- **Session enregistrée** - le support sera mis à disposition

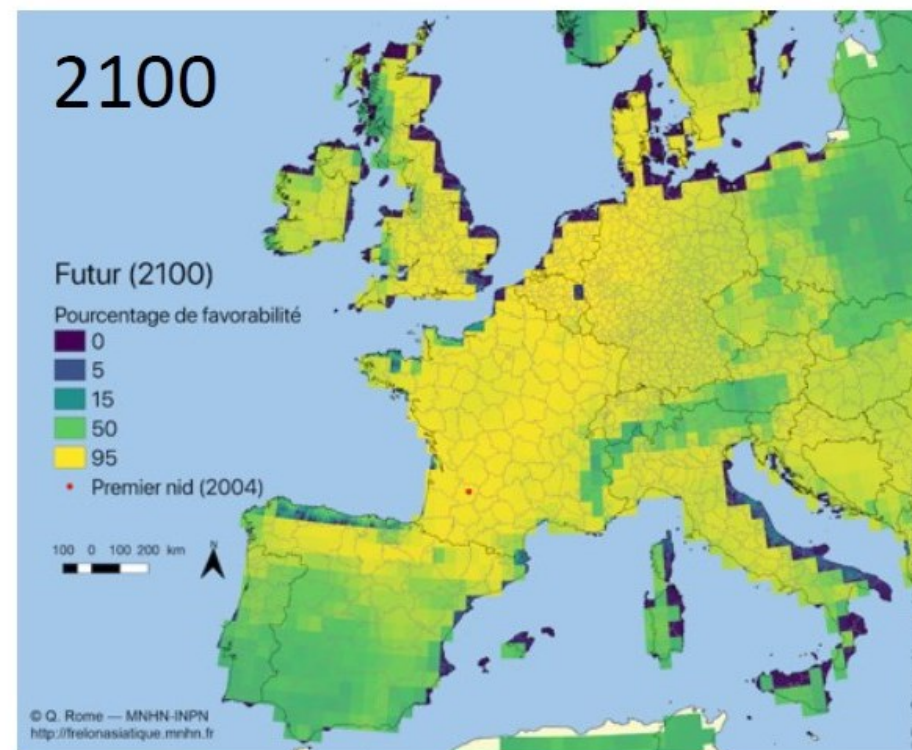
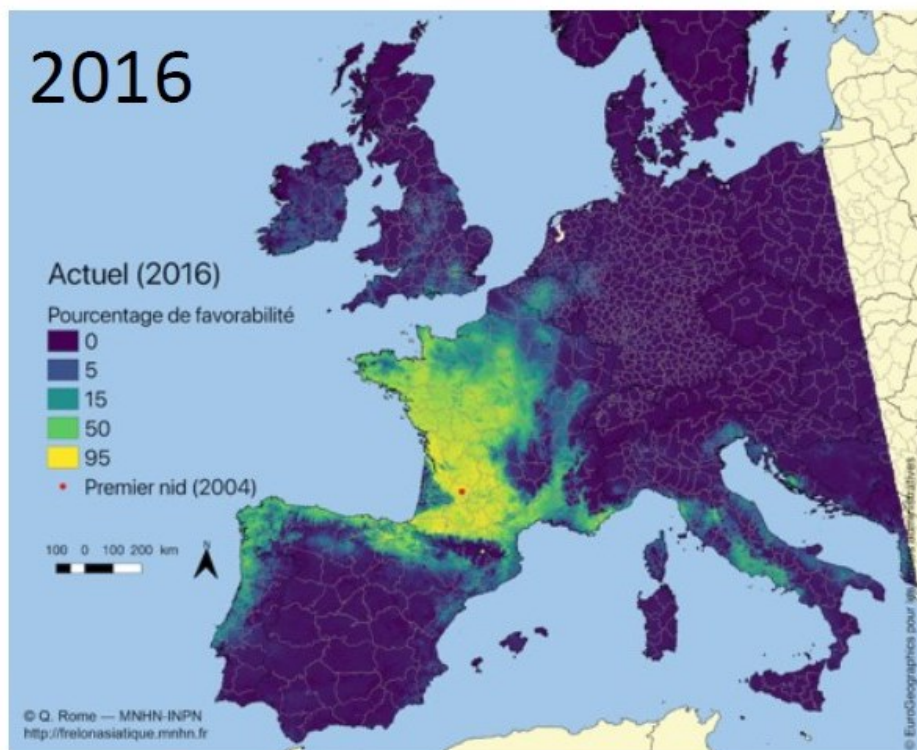
## Bonnes pratiques

- Caméra fermée (débit)
- Veillez à garder vos micros coupés
- Vous pouvez noter vos questions dans le chat au fur et à mesure
- Un temps d'échanges est prévu en fin de réunion :
  - Gardez les micros coupés en dehors des prises de parole
  - Levez la main pour intervenir

# Au programme...

- **Introduction** (*Sébastien DURAZ - FRGDS-AuRA*)
- **Cadre général** (*Sophie MEMETEAU - AFSE*)
- **Mesures déployées dans le cadre du plan** (*Sophie MEMETEAU - AFSE*)
  - Piégeage de printemps (*Etienne CALAIS - GDS France*)
  - Destruction des nids (*David PHILIPPART - FREDON France*)
  - Réduction du stress des colonies (*Jean-Luc DENECHERE- GDS France*)
- **Organisation et remontée d'informations** (*Jean-Luc DENECHERE - GDS France*)
- **Indicateurs de suivi** (*Sophie MEMETEAU, AFSE*)
- **Déploiement** (*Sophie MEMETEAU, AFSE*)
- **Plan Régional en AuRA** (*Alexandre HOUZÉ - FRGDS-AuRA*)
- **Temps d'échange**
- **Conclusion** (*Sébastien DURAZ - FRGDS-AuRA*)

# Le frelon asiatique à pattes jaunes : une expansion inéluctable

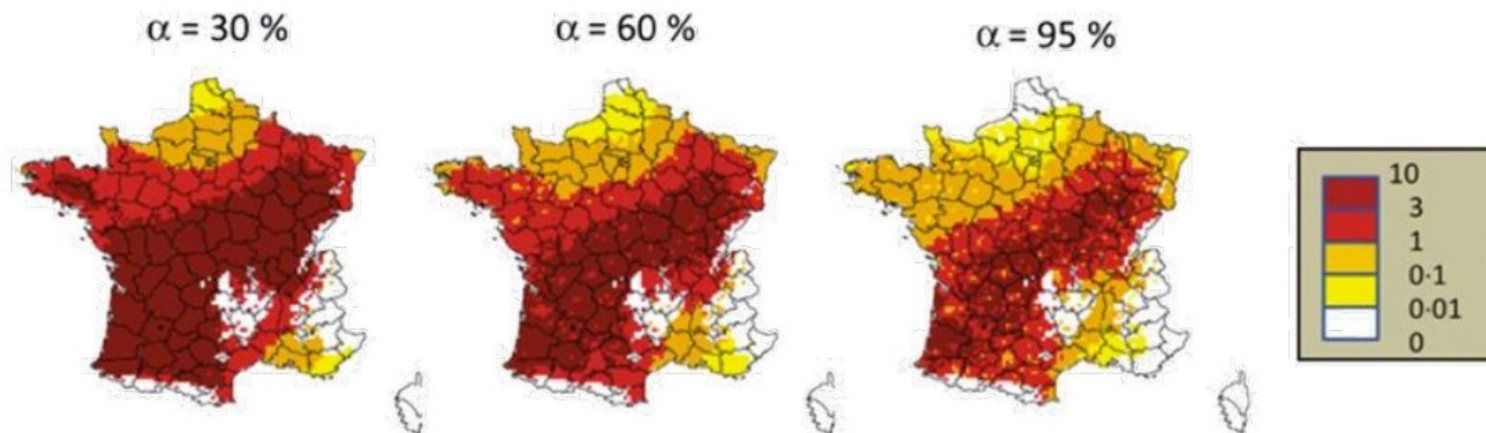


Carte consensus issue de 8 modèles de niche avec données 2004-2015  
Variables bioclimatiques (WorldClim) et celui de 2016 affiné avec l'habitat (Corine LandCover).  
Valide le modèle climatique sur données 2004-2009.

*Rome et al. 2009. Apimondia  
Villemant et al. 2011 Biol. Cons.  
Barbet-Massin et al. 2013 Biol. Cons.  
Rome et al. 2014. IICW  
Barbet-Massin et al., 2018*

# Le frelon asiatique à pattes jaunes : une expansion inéluctable

## Destruction des nids



Seulement 30 à 40% des nids sont détruits.

Coût annuel estimé à 11,9 M€.

(Barbet-Massin et al. 2020)

Modèle dynamique pop, capacité d'accueil, dispersion (Robinet et al. 2017).

60% des nids détruits permettent de freiner la progression.

Plus de 95% des nids doivent être détruits pour diminuer la densité de 50% en 7 ans (2013-2020).

# Les enjeux...



Problème sanitaire pour les apiculteurs



Protection de la biodiversité





Protection des populations

**... vivre avec en limitant les conséquences**

Juin 2022 : diffusion d'un plan national de lutte V1 élaboré par un groupe de travail copiloté FNOSAD et GDS France (+ participation de ADA France, GNTSA, ITSAP, InterApi, PESA, SNGTV)

MAI 2022 1

## PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

**CONTEXTE**

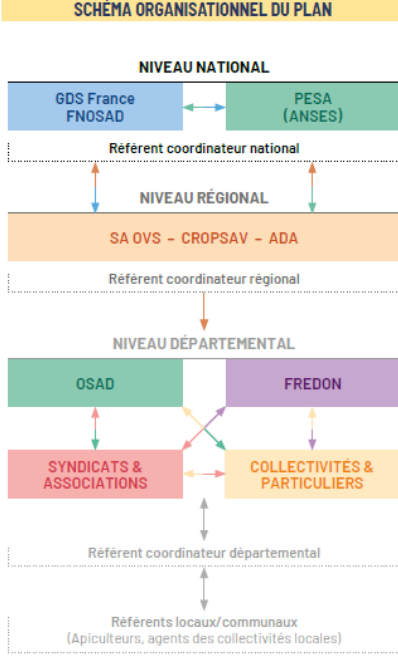
En 2022, *Vespa velutina nigrithorax* est implanté sur l'ensemble du territoire français ; il est classé espèce exotique envahissante. *Vespa orientalis* est arrivé à Marseille fin septembre 2021. Les impacts des frelons sur les colonies d'abeilles sont importants depuis plusieurs années dans certaines régions, avec des périodes de stress qui peuvent provoquer des pertes de colonies importantes.

Un groupe de travail organisé par GDS France et la FNOSAD a réuni l'ensemble des acteurs de la filière apicole afin d'élaborer un plan national de lutte qui organise et fédère les actions à tous les échelons de la chaîne de lutte. ADA France, FNOSAD, GNTSA, INTERAPI, ITSAP, OVS ont participé à ces réunions de travail depuis juin 2021. Un plan national de piégeage de printemps a été finalisé en février 2022 et intégré au plan national de lutte contre les frelons qui est proposé en avril 2022.

**OBJECTIFS :**

- Faire baisser la pression de prédation des frelons asiatiques sur les colonies d'abeilles, qui peut provoquer des pertes importantes pour les apiculteurs,
- Coordonner au niveau de l'OVS animal tous les plans d'action locaux, départementaux et régionaux avec l'ensemble des intervenants,
- Aider à la création de plans de lutte sur l'ensemble du territoire,
- Améliorer la surveillance des frelons asiatiques en étroite collaboration avec la plateforme d'épidémiosurveillance de l'ANSES sur le frelon,
- Améliorer la sécurité des apiculteurs, du public et de certaines professions impactées.

**SCHEMA ORGANISATIONNEL DU PLAN**









**NIVEAU NATIONAL**  
GDS France FNOSAD ↔ PESA (ANSES)  
Réfèrent coordinateur national

**NIVEAU REGIONAL**  
SA OVS - CROPSAV - ADA  
Réfèrent coordinateur régional

**NIVEAU DEPARTEMENTAL**  
OSAD ↔ FREDON  
SYNDICATS & ASSOCIATIONS ↔ COLLECTIVITES & PARTICULIERS  
Réfèrent coordinateur départemental

Références locaux/communaux (Apiculteurs, agents des collectivités locales)

# Rappel réglementaire

- Espèce figurant sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne (règlement d'exécution 2016/1141)
- Espèce inscrite dans l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.







Espèce Exotique  
Envahissante

Prédateurs des  
abeilles

MTECT



MASA

Protection  
des  
populations

Protection  
de la  
biodiversité

Protection des  
ruchers



FREDON  
FRANCE



GDS  
France

Plan national de lutte

Objectif d'une reconnaissance du plan de lutte (PSIC ?)

→ programme porté et partagé par les 2 OVS au sein de l'AFSE



# 2014 : création de l'AFSE (Association Française Sanitaire et Environnementale)



Membres fondateurs : GDS France et FREDON France

**Contexte** : s'inscrire dans la gouvernance sanitaire suite aux états généraux du sanitaire

**Une préoccupation** : le risque de politiques sanitaires régionales distinctes et incohérentes



# L'AFSE : un lieu privilégié pour les OVS animal et végétal sur des projets communs



# Mesures déployées dans le cadre du plan

Volet technique



# Des outils complémentaires pour répondre aux trois objectifs



Destruction des nids



Piégeage de printemps



Outils de réduction du stress

Protection des populations



Protection de la biodiversité

Protection des ruchers



# Calendrier



J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
	Piégeage de printemps						Réduction du stress des colonies					
			Détection et destruction des nids									

## Des outils à utiliser de manière raisonnée en fonction de la densité de frelons

Densité de la population de frelon	Détection et destruction des nids	Piégeage de printemps	Réduction du stress des colonies
Nulle en zone favorable au frelon	+++		
Très faible			
Faible	+++		+++
Moyenne	++	+++	+++
Forte	+		
	<i>Privilégier les nids présentant un danger pour le public ou à proximité des ruchers</i>	+++	+++



# Évaluation de la densité de frelon

- En fonction de la pression de prédation observée l'été sur les ruches
- Modalités d'évaluation de la pression de prédation :
  - Niveau faible : 1 frelon asiatique devant chaque ruche ;
  - Niveau moyen : 1 à 3 frelons asiatiques devant chaque ruche ;
  - Niveau fort : plus de 3 frelons asiatiques devant chaque ruche.



# Piégeage de printemps

# Quand ?

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	Piégeage de printemps										

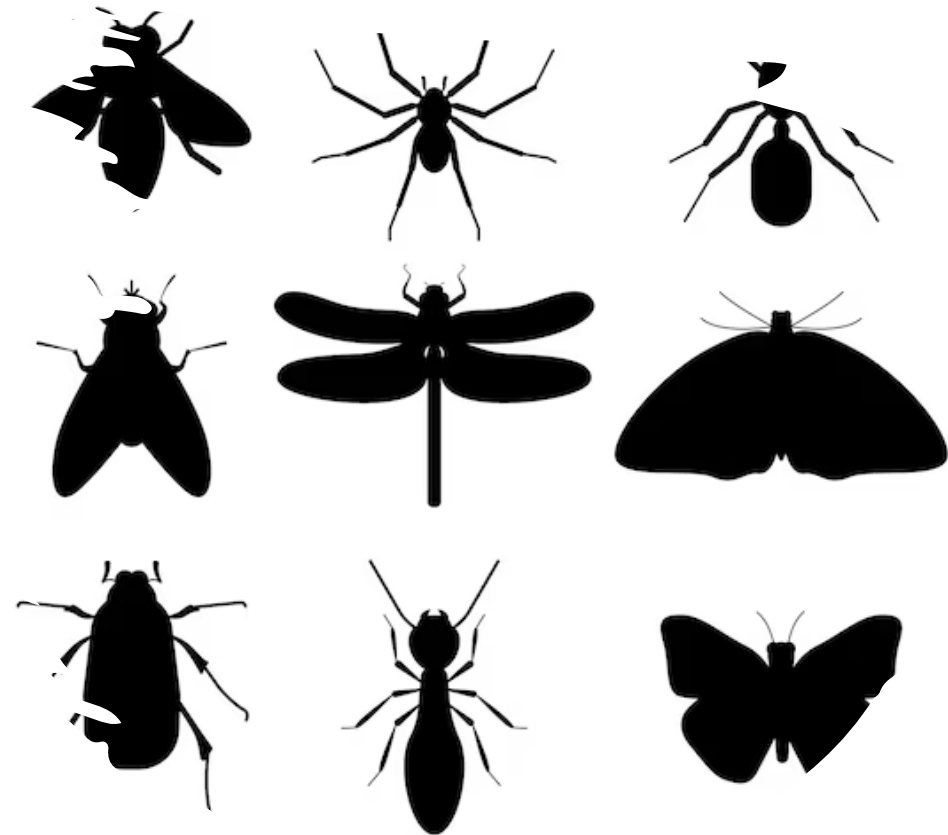
- Pendant une période de **2 mois maximum**, à **adapter** en fonction du secteur géographique (différences entre Nord et Sud de la France).
- Débuter le piégeage **selon le climat local et en fonction des premières floraisons de printemps**, après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés.

À poursuivre sur une période d'au moins 4 ans

# Une préoccupation : préserver l'entomofaune

Il n'existe pas de pièges efficaces et parfaitement sélectifs contre les frelons asiatiques à pattes jaunes

→ Il convient de limiter l'impact du piégeage sur les espèces non-cibles en respectant les indications et précautions



# Utiliser les pièges les plus sélectifs

## Critères de référencement

- Pièges à sélection physique de type nasse
  - Équipés de cônes d'entrée
  - Séparation entre appât et partie de capture
- Piège japonais
  - Piège coréen à ailes
  - Piège nasse à grilles Néoppi jaunes



Pièges « bouteille » ou « cloche » interdit



Piège japonais

Piège coréen à ailes



Piège nasse à grilles  
Néoppi jaunes

# Mise en place d'un piège chez un particulier



# Appât et entretien du piège

## Trois appâts sucrés classiques très efficaces :

- 1/3 sirop fruit rouge + 1/3 bière + 1/3 vin rouge
- 2l eau + 1 kg sucre + 30g de levure de boulanger (fermentation pendant 3 jours), puis ½ l de vin rouge
- jus de pomme.

## Entretien :

- tous les 8-10 jours, renouveler l'appât
- laisser quelques frelons vivants à l'intérieur du piège attire les frelons et repousserait les autres insectes (phéromones).



# Privilégier l'emplacement au nombre de pièges

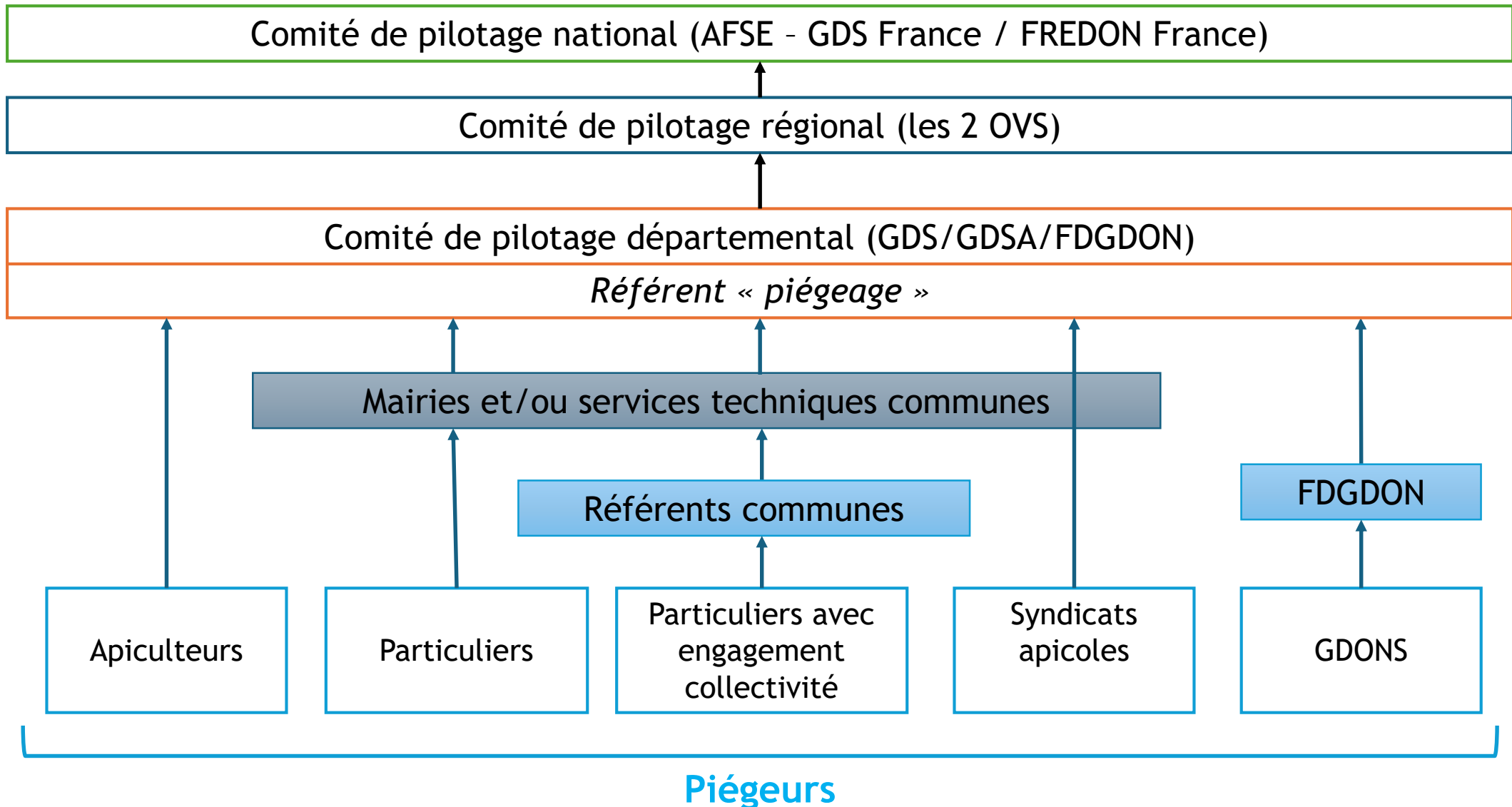
## Zones peu infestées

- Cible : les ruchers où l'on a observé de la prédation ou la présence de nids
- Mise en œuvre d'une surveillance minimale dans ces ruchers ou à proximité : 1 piège dans le rucher et 1 piège près des fleurs attractives (Camélia par exemple).

## Zones infestées (moyen ou fort)

- Placer 4 à 10 pièges par commune (à adapter en fonction du nombre de nids découverts l'année précédente, et du type de milieu, rural ou urbain) près des fleurs attractives :
  - A proximité des ruchers impactés ;
  - A proximité des lieux où des nids ont été détectés.

# Organigramme pour la gestion du piégeage - exemple d'un département



# Une remontée d'informations nécessaire

Fiche piègeur



Évaluation de l'efficacité et de la sélectivité du piégeage

Commune									
Piégeur :									
Référent :									
Date	Adresse du piège	Commune ou commune déléguée	Type de piège	Type appât	Nb frelons asiatiques	Nb frelons orientalis	Nb frelons européens	Autres insectes	Commentaires
01/05	Les chênes	Saint Y	Nasse	Sucré	1		1	1	Mise en place

## Comparaison Piégeage Destruction Baugé en Anjou

Communes déléguées	Nb de pièges demandés et attribués				Nb reines fondatrices frelon asiatique prises				Nb de nids primaires détruits				Nb nids secondaires détruits						
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BAUGE	11	10	17	15	20	183	22	34	7	0	NC		9	16	6	10	5	5	18
BOCE	5	3	4	4	1	56	5	31	4	0	NC		0	4	1	3	1	0	7
CHARTRENE	1	1	2	2	0	2	0	NC	0	0	NC		0	1	1	4	0	5	2
CHEVIRE le ROUGE	2	2	1	3	5	32	2	25	2	0	NC		4	4	1	3	0	0	1
CLEFS	4	3	6	7	22	9	2	129	4	0	1		1	4	1	2	2	1	1
CUON	9	7	7	8	42	60	19	42	1	0	NC		1	2	1	3	1	1	3
EHEMIRE	3	3	7	7	12	41	25	36	4	0	NC		2	2	4	1	2	0	3
FOUGERE	2	3	2	1	0	2	3	11	2	0	NC		0	5	1	2	1	1	7
LE GUEDENIAU	3	2	1	1	18	0	0	NC	4	0	NC		0	1	2	4	2	2	8
LE VIEIL BAUGE	9	7	9	11	21	42	54	58	2	0	NC		4	8	2	7	3	3	6
MONTROLLIN	0	0	1	1	0	0	10	22	0	0	NC		0	2	1	2	2	0	2
PONTIGNE	3	4	3	3	5	25	6	39	0	0	NC		0	1	0	1	1	0	1
ST MARTIN D'ARCE	6	5	6	5	42	63	31	57	2	3	2		4	5	1	2	0	2	4
ST QUENTIN les B.	0	0	0		0	0	0		3	0	NC		1	0	0	2	1	1	3
VAULANDRY	2	1	0	1	17	8	2	2	2	2	NC		1	1	0	4	1	1	0
	<b>60</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>205</b>	<b>523</b>	<b>181</b>	<b>486</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>3</b>		<b>27</b>	<b>56</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>66</b>

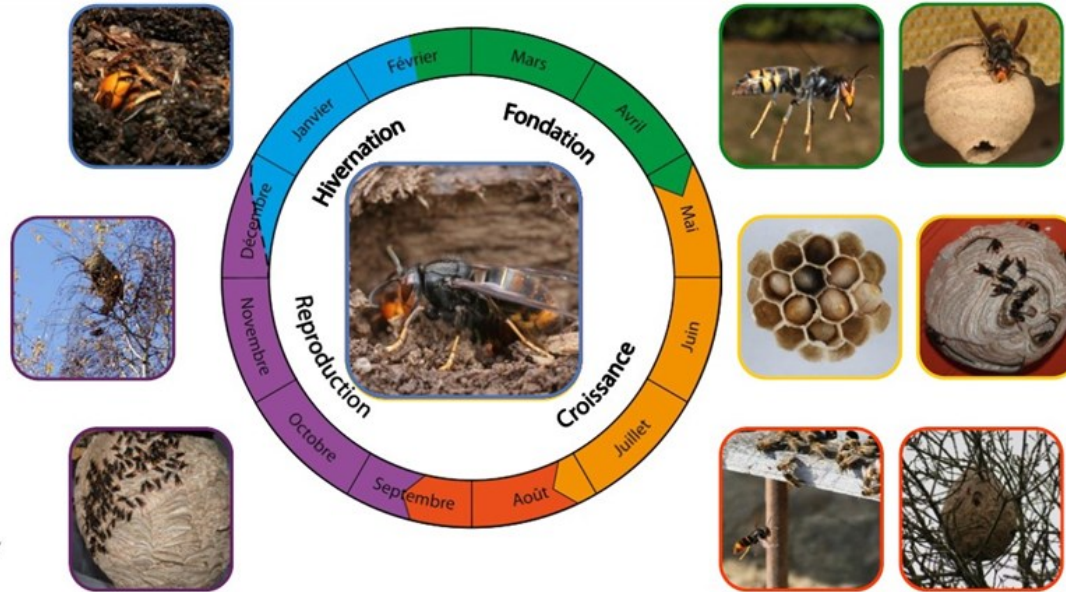
Années piégées

années non piégées

# Destruction des nids

# Principes préalables

Nids secondaires :  
Fin de la lutte en  
fonction des risques en  
jeu



Rome et al., 2013 JNGTV  
Rome et al. 2015 JAE

Nids primaires :  
Chaque nid vu  
doit être détruit

Nouvelle notion de destruction différenciée selon le niveau de population des frelons à pattes jaunes

# Nids primaires

- Les nids primaires constatés sont souvent abrités, situés à moins de 5 mètres de hauteur et contre des bâtiments divers ou dans des buissons.
- Intervenir en la présence de la fondatrice (le soir, le matin)
- Faire appel à un professionnel référencé si nécessaire
  - Destruction mécanique : méthode préconisée en prenant les précautions d'usage de protection et d'éloignement du public
  - Destruction par le froid : les nids plus petits peuvent être congelés pendant 24 heures pour éliminer les nymphes.

# Nids secondaires

- Désinsectiseurs professionnels et référencés
- Destruction mécanique par enveloppement ou aspiration : utilisable pour des nids situés à moins de 5 mètres en hauteur, en prenant les précautions d'usage de protection et d'éloignement du public
- Destruction par biocides : utiliser des **pyrèthres naturels injectés dans les nids**. La perméthrine est à proscrire : elle a une rémanence plus longue, nécessite un décrochement des nids traités et leur élimination en tant que déchets spéciaux dans la filière ad hoc).
- Gestion des nids traités : les nids traités aux pyrèthres naturels peuvent être laissés en place. Dans ce cas, ils doivent être identifiés comme traités dans la mesure du possible,



Utilisation des paintballs proscrite



# Destruction par des désinsectiseurs référencés

- Information et signature de la **charte de bonnes pratiques de destruction des nids**
- Participation à une réunion annuelle d'information sur le plan national de lutte frelon (état des lieux, avancées, mesures à déployer, évolutions réglementaires...).
- Liste diffusée aux collectivités, aux particuliers (raison sociale, coordonnées, prix pratiqués)



# Réduction du stress des colonies

# Sensibiliser et inciter

- Les muselières,
- Les harpes électriques,
- Les restrictions d'entrée,
  
- Le piégeage d'automne.



Protection des colonies

*Une transhumance temporaire peut être effectuée en cas de très forte prédation*

## Protection des colonies : des outils complémentaires

- Les muselières : grillagées ou à tube
- Les harpes électriques
- Les restrictions d'entrée : les plus étroites



# Muselière à tube avec grille anti-frelon



# Focus sur les harpes

- A utiliser en complément des muselières et restrictions d'entrée.
- Placer aux extrémités d'un alignement de ruches, une harpe pour 5 ruches, perpendiculairement à la ligne de ruches.
- Faire un couloir avec un grillage situé 1 mètre devant les ruches pour canaliser le vol des frelons.
- Eau avec répulsif (liquide vaisselle citronné)
- Enlever les frelons régulièrement
- Utiliser de préférence les harpes humides avec batteries ou panneaux solaires.
- Efficacité : jusqu'à 200 frelons par jour.



# Piégeage d'automne

## Période de piégeage

- Piéger d'août à fin novembre sur les ruchers ayant une forte pression de prédation.

## Emplacement

- Placer 1 à 2 pièges par rucher. Pour la zone méditerranéenne, utiliser des pièges permettant l'entrée de *Vespa orientalis* (entrées à 10 mm de diamètre).

**Appât et type de pièges** = idem piégeage de printemps

# Organisation et remontée d'informations





# Comité de pilotage national



- Cadre AFSE
- GDS France et FREDON France
- Deux référents



- Pilotage du plan
- Coordination des OVS
- Evolution du plan (sur la base du GT)
- Outils de formation et de communication
- Formations

*Invitation une fois par an (bilan annuel) de la DGAL et de la DEB*

# Comité de pilotage régional

- Réunit les deux OVS, les référents départementaux et les acteurs locaux
- Deux référents régionaux



- Recenser les difficultés auprès des référents départementaux,
- Réaliser le bilan annuel de la région
- Etablir le plan de lutte pour l'année suivante, en lien avec les Comités de pilotage et les référents départementaux
- Communiquer auprès des acteurs régionaux

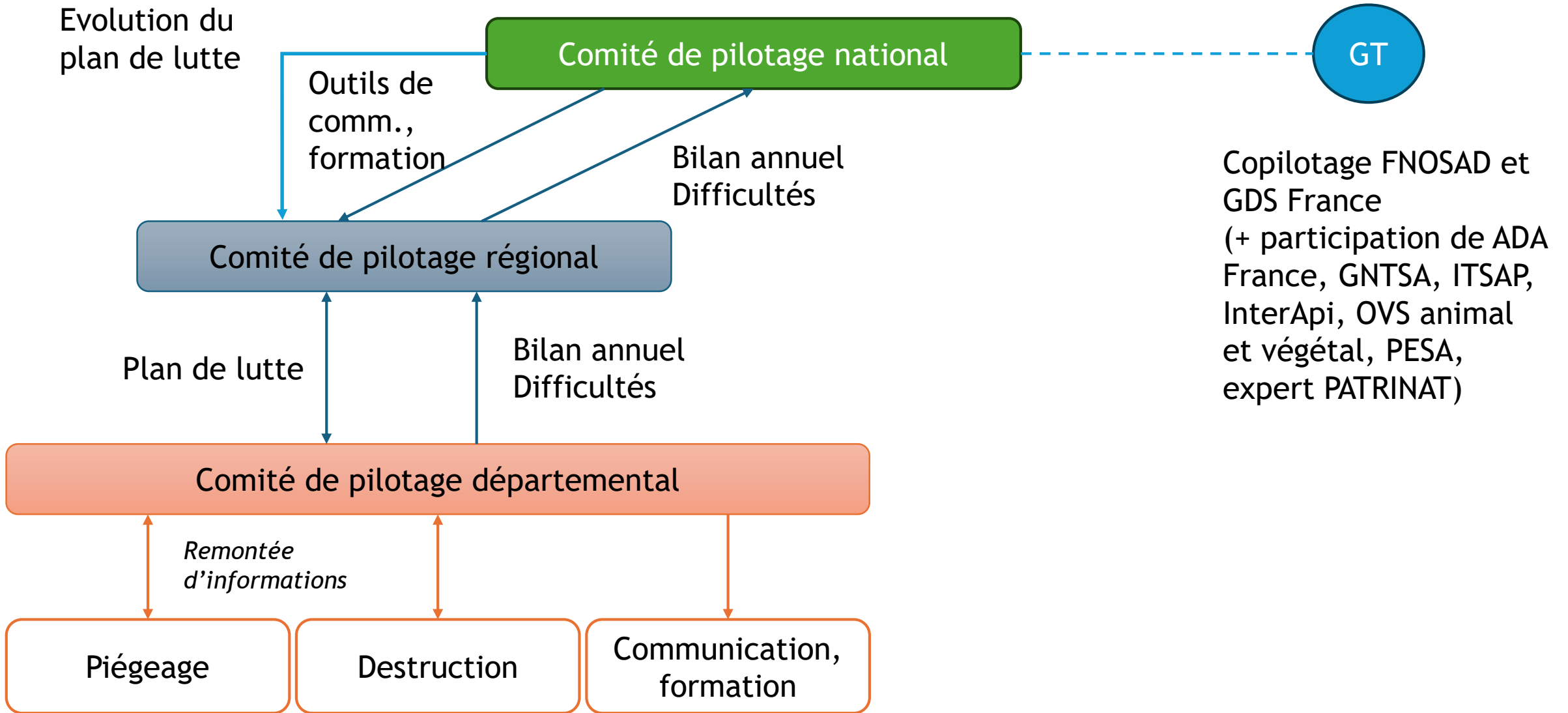
# Comité de pilotage départemental

- Réunit GDS, GDSA et FDGDON et les autres acteurs locaux
- Deux référents



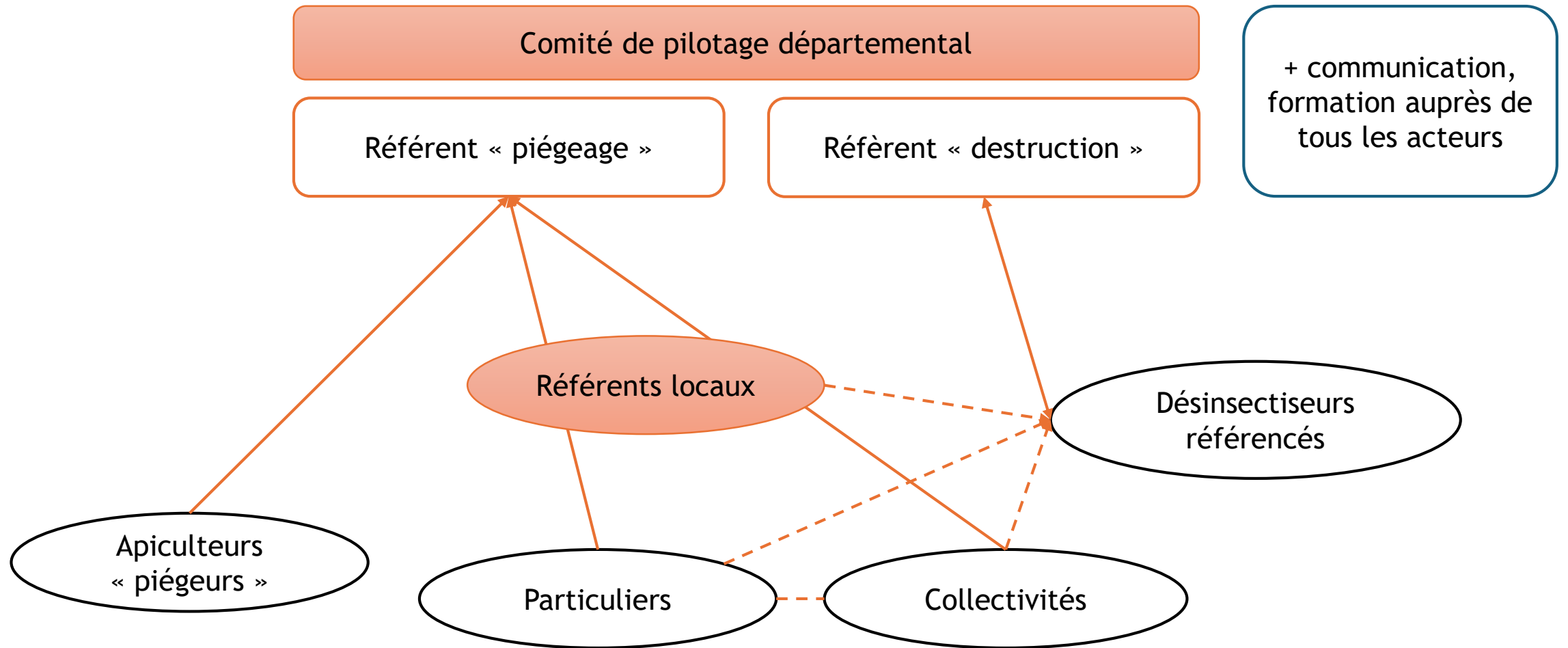
- Informer et former au niveau local ;
- Coordonner et mettre en œuvre le plan de lutte ;
- Recenser les désinsectiseurs référencés pour détruire les nids de frelon sur le département dans le cadre du plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes ;
- Animer les réseaux de piégeurs et désinsectiseurs ;
- Coordonner les actions mises en œuvre avec les collectivités locales ;
- Réaliser le bilan annuel du plan de lutte.

Evolution du plan de lutte



Copilotage FNOSAD et GDS France (+ participation de ADA France, GNTSA, ITSAP, InterApi, OVS animal et végétal, PESA, expert PATRINAT)

## Exemple de fonctionnement



# Indicateurs de suivi



# Bilan global

- Nombre d'apiculteurs
- Nombre de colonies
- Nombre de nids de frelons (primaires / secondaires) détruits par mois (si possible : données par commune)
- Nombre de pièges de printemps installés (Si possible : nombre de pièges installés par commune)
- Nature des pièges installés

# Recueil de données auprès d'apiculteurs volontaires

- Nombre de colonies d'abeilles domestiques
  - Nombre de colonies détruites par le frelon asiatique à pattes jaunes
  - Niveau de pression de prédation
  - Mesures mises en œuvre (piégeage de printemps, destruction, mesures de protection à l'automne)
- Si piégeage de printemps : données descriptives et résultats du piégeage (fiche piègeur)



# Déploiement



# Lancement : février 2024

- 16 février : Webinaire national destiné aux OVS - co-animation FREDON France / GDS France
- Mi-février à mi-mars : intervention en webinaires régionaux « à la demande »
- Supports de communication
- « Événement » au SIA avec MTECT et MASA



# Dispositif de surveillance et de lutte en AuRA



**GDS**  
Auvergne  
Rhône-Alpes

# Organisation de la lutte FA en AuRA

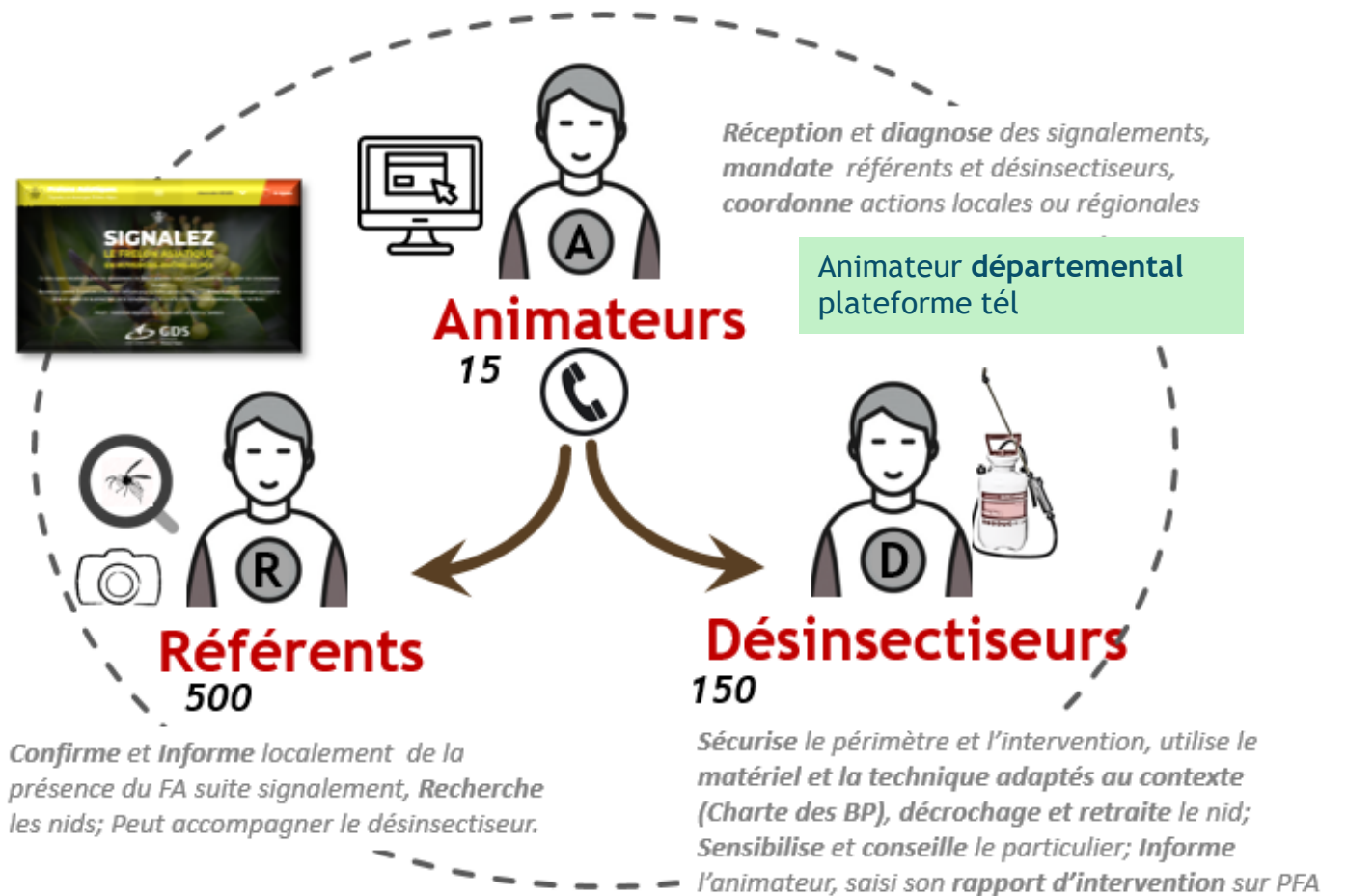
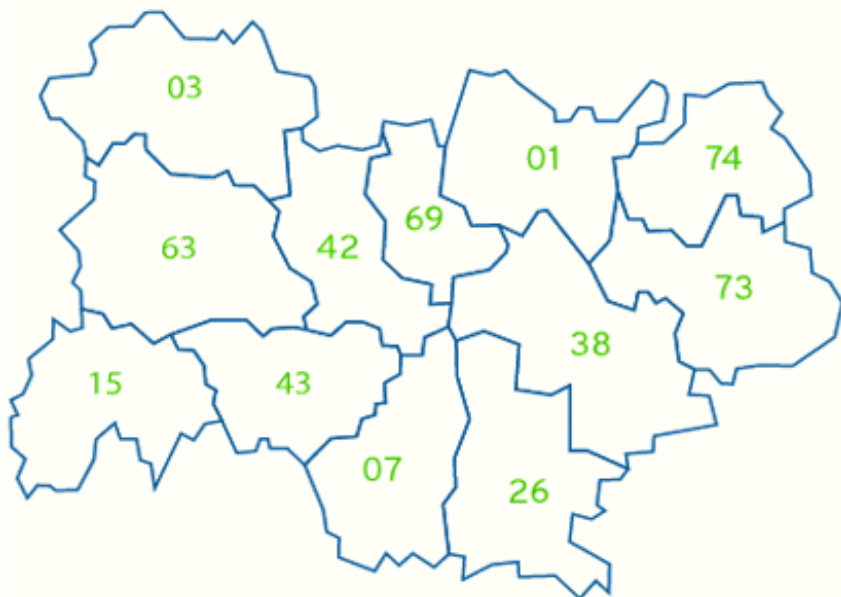
Mission de surveillance et d'organisation de la prévention et de la lutte :  
Par l'OVS animal = FRGDS  
→ décliné au niveau départemental : sections apicoles

LUTTE COLLECTIVE = LE RESEAU des GDS

FRGDS (OVS)



Les GDS  
(Sections apicoles)



# Plateforme de signalements



- Site web : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



- Créée par la FRGDS AURA, avec le soutien du Conseil Régional (*fort besoin du réseau, à partir de 2018, de se doter d'un outil performant*)
- Outil de déclaration en ligne du frelon asiatique
- Gestion des signalements par le réseau : animateurs, référents, désinsectiseurs :  
*+ de 35.000 déclarations depuis 2019*
- Sensibilisation du grand public



Construction du site financée par **La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

Centraliser et faciliter la gestion des signalements

# Protocole régional Piégeage de Printemps

## Chantier 2024

- ✓ Étendre le piégeage en AuRA
  - à l'ensemble des communes qui le souhaitent (conventionnement avec le GDS ou non),
  - assistées des apiculteurs motivés, avec un nombre limité de pièges mais mieux gérés !
- ✓ Avec un nouveau protocole respectant les préconisations du Plan National version 2024
- ✓ Sensibiliser largement le grand public au piégeage sélectif plus respectueux de l'environnement
- ✓ Récolte des données de terrain par un outil en ligne

Remonter les données de terrain vers le GDS-AuRA, en fin de campagne



=> Outil en ligne de saisie des données

<https://eu.jotform.com/app/240144286803352>

PROTOCOLE PIEGEAGE DE PRINTEMPS – SAISON 2024 FRGDS AuRA - Janvier 2024

### Pourquoi piéger le Frelon Asiatique au printemps ?

Le piégeage de printemps, s'inscrit dans un plan de lutte plus global contre le *Vespa Velutina*, pour éradiquer tôt en saison les fondatrices frelon asiatique et tenter de limiter le nombre de colonies pendant la saison. Pour une meilleure efficacité du dispositif, le piégeage de printemps doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers (muselière, filet, harpe électrique, piégeage d'automne, ...).

### Où piéger ?

- **Zones** où Ruchers impactés par une forte prédation et/ou à Forte densité de nids FA (détruits ou non) en saison précédente; Sur les fleurs: camélias, cotonéaster, ...
- **Position** : 4 à 6 pièges par commune. Le plan National préconise moins de pièges sur un secteur donné mais mieux gérés.
- **Hauteur et Orientation** : placer le piège entre 20 cm et 1,20 m du sol. Exposition plutôt ensoleillée.

### Quels pièges utiliser ?

Utiliser, de préférence pour la préservation de la biodiversité, des pièges les + sélectifs possibles. Céd des pièges à sélection physique de type nasse (Grille Néoppi, RedTrap, ...) équipés de cônes d'entrée dont l'orifice est adaptée à la taille du frelon asiatique, afin de retenir les fondatrices et ouvrières et exclure l'entrée d'insectes plus gros (ex : Frelon européen) en laissant échapper un maximum d'espèces non cibles. Voir la fiche comparative des principaux pièges commercialisés.

Les pièges bouteilles ou cloches sont à bannir, même améliorées, la chaleur humide est néphaste à la survie des insectes !!!

### Quand piéger ?

**Date début** : Dès février-Mars, après les dernières gelées, quand 3 jours > 12°C  
**Durée** : 8 semaines continues avec fin obligatoire au 15/05

PROTOCOLE PIEGEAGE DE PRINTEMPS – SAISON 2024 FRGDS AuRA - Janvier 2024

### Quels appâts ?

Mélange liquide : 1/3 bière, 1/3 sirop de fruits rouges et 1/3 vin (blanc ou rouge) ; à mettre dans un contenant protégé par une grille fine pour ne pas être accessible aux insectes ou de la paille pour éviter les noyades.

- ! La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât. Plus les températures sont élevées plus l'évaporation est importante et l'attractivité faiblit rapidement.
- ! "Le meilleur appât étant le frelon asiatique qui est déjà capturé" pour attirer les congénères frelons asiatiques :
  - o maintenir en vie des insectes piégés en plaçant une petite coupelle ou éponge imbibée de l'appât liquide dans le piège accessible par les frelons,
  - o laisser des cadavres de frelon en place (broyés ou non).

### Informez le grand public

... sur la présence des pièges afin de le sensibiliser et aussi d'éviter le vandalisme, en plaçant des panneaux A4 ou étiquettes à proximité ou sur les pièges. Voir ex en annexe.

### Comment faire le suivi des pièges ?

#### 1 Relevé tous les pièges

! Impératif, au minimum 1 fois par semaine ! (donc 8 relevés au total)

- Identifier, trier et compter tous les insectes collectés. Catégories à comptabiliser : FA, FE, autres.
- Renouveler l'appât pour conserver l'attractivité du piège !

#### 2 Consigner ses résultats de terrain

⇒ Renseigner directement le formulaire en ligne depuis l'application

"FRGDS\_Outil Piégeage de Printemps" : via ce lien : <https://eu.jotform.com/app/240144286803352>

Retrouvez toutes les infos sur la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



Navigation: Connexion, Je signale

Menu: Connexion, Frelon asiatique, Documents utiles, Communication, Technique, Signalez

Document: **Nouveau Protocole Piégeage de Printemps en AuRA - 2024**  
14/02/2024  
v2024-janv-1-fiche-protocote-piegeage-de-printemps-ra-gds-aura.pdf

Téléchargement du Protocole



v2024-janv-1-fich  
e-protocole-pieg  
eage-de-printem  
ps-fa-gds-aura-...

Espace documentaire au niveau de l'accueil de la plateforme

GDS Auvergne Rhône-Alpes

CHOISISSEZ VOTRE DÉPARTEMENT

Navigation: BOVIN, OVIN, CAPRIN, PORCIN, EQUIN, VOLAILLE, POISSON, **ABEILLE**, TRANSFORMATION

Plan régional de piégeage de printemps 2024

Dernière mise à jour le : 12/02/2024

Piéger les fondatrices de frelons asiatiques à pattes jaunes oui mais pas n'importe comment... Retrouvez les précaunisations et les conseils pour un piégeage responsable : [Dispositif de surveillance et de lutte en Auvergne-Rhône-Alpes - Frelons Asiatiques](#)

# FRELON ASIATIQUE : Rencontres sanitaires apicoles 2023

- Webinaire du 29 juin 2023 (356 participants)
- « **Frelon asiatique : prédation sur mes ruches, que faire ?** »
  - Incidence de la Pression de Prédation sur la colonie d'abeilles
  - Protection des ruches
  - Piégeage de protection (avec appâts)
  - Recherche nid par triangulation (+ témoignage Apiculteur)

- **Replay Chaîne Youtube FRGDS-AuRA (3900 vues) :**

<https://youtu.be/aPGr9E7aPGQ>

4<sup>ème</sup> ÉDITION  
**RENCONTRES SANITAIRES APICOLES** AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2023  
LA SANTÉ DE L'ABEILLE en

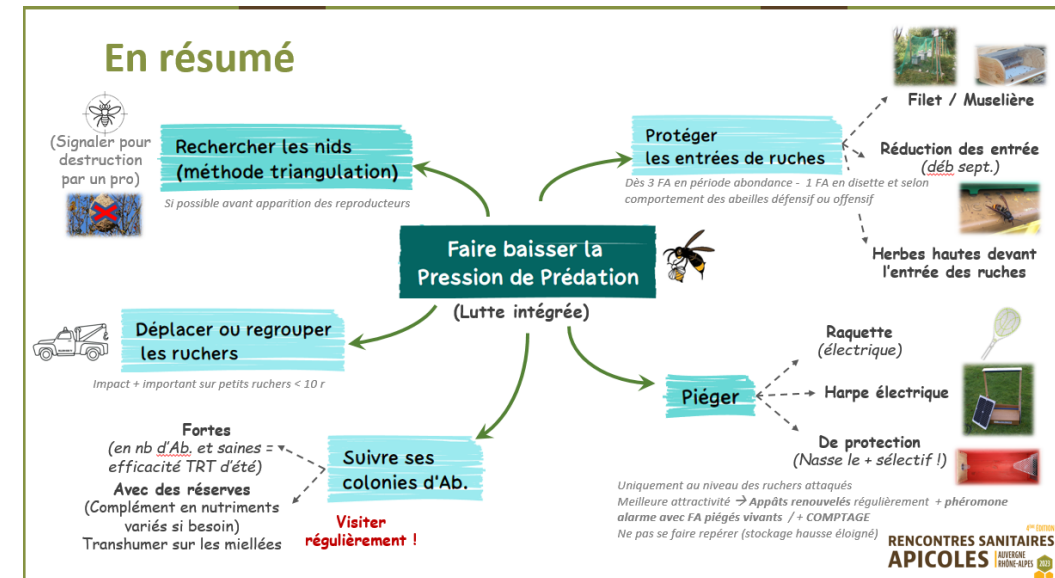
**3 RENDEZ-VOUS EN LIGNE**

- WEBINAIRE 08h30 - 10h Accessible à tous !
- 30/03 Varroa : Que faire en saison pour faire baisser la pression ?
- 25/05 Varroa : Comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans encager ?
- 29/06 Frelon asiatique : Prédation sur mes ruches, que faire ?

**+ 1 RENDEZ-VOUS EN PRÉSENTIEL**  
Fin Novembre

INFOS ET INSCRIPTIONS : [www.frgdsaua.fr](http://www.frgdsaua.fr) > rubrique Apiculture ou en flashant ce QR-Code  
ORGANISÉES EN PARTENARIAT AVEC : [www.frgdsaua.fr](http://www.frgdsaua.fr)

Logos: GDS Auvergne Rhône-Alpes, gtv Auvergne Rhône-Alpes, Auvergne Rhône-Alpes, RENCONTRES SANITAIRES APICOLES AUVERGNE RHÔNE-ALPES





# Discussion

